Cas d'usage 2 - Action avec téléphone

Cas d'usage : *Je suis un.e rebelle qui participe à une action, et j'ai besoin d'un téléphone, en raison de mon rôle (référent.es, mediactiviste, base avant, etc ...), et/ou pour des raisons personnelles (ex : je vis loin et j'aurais besoin d'une application de transport pour trouver comment renter chez moi)*

Consensus concernant les téléphones : Le concensus principal au sein d'Extinction Rebellion est, par défaut, de ne jamais ramener de téléphone, sauf si vous en avez besoin, que ce soit en raison de votre rôle qui le nécessite, ou pour des raisons personnelles.
Dans ce dernier cas, si vous avez besoin d'un téléphone, vous devez ramener un téléphone d'action, jamais votre téléphone personnel.
Nous décrirons plus loin comment vous procurer en téléphone d'action, selon le cas de figure dans lequel vous êtes.

Voici des sources et documentations du wiki sur le sujet des téléphones d'actions : Sécuriser son téléphone

Application signal

Que ce soit durant l'action, dans le cadre de votre rôle, ou quelques jours avant pour le brief, vous aurez certainement besoin d'utiliser l'application Signal.
L'application Signal est l'application de messagerie chiffée que nous utilisons pour nos actions chez XR

Pour prendre de bonnes habitudes de sécurité dans votre utilisation/configuration de Signal :

- Cliquez ici pour voir quelques recommandations concernant l'utilisation de l'application
- Cliquez ici pour consulter un autre document rédigé par XR Bordeau, donnant un certains nombre d'indications importantes sur comment rendre Signal plus sécurisé

Dans quel scénario êtes vous ?

Ce cas de figure se divise en 2 sous-catégories. En fonction du type d’action, des risques d’être pris par la police, des risques juridiques, et des stratégies juridiques qui en découlent, les solutions numériques les plus appropriées peuvent différer.

Les stratégies juridiques et techniques qui diffèrent entre ces 2 scénarios sont les suivantes :

- Peu de risque juridique et/ou peu nombreux.ses (cliquer ici) : On accepte de donner notre identité, et notre téléphone d’action n’a pas besoin d'être « anonyme »

- Beaucoup de risque juridique et/ou nombreux.ses (cliquer ici) : On refuse de donner notre identité, et notre téléphone d’action est « anonyme »

Créé 2024-07-06 15:33:24 CEST par mollusque
Mis à jour 2025-02-23 12:53:26 CET par mollusque